



PROGRAMME DE FORMATION BILAN DE COMPETENCES

PRÉREQUIS : pas de prérequis

MODALITES D'ACCES : Un entretien offert préalable à l'inscription. Pour les délais d'accès, veuillez nous contacter (11 jours ouvrés à minima).

LIEU DE REALISATION : Toulouse et/ou à distance (Teams) selon les modalités choisies par le bénéficiaire et/ou l'employeur.

ACCESSIBILITE PSH : RH Partners est signataire de la charte de la diversité et dispose d'une référente handicap. Nous accueillons toute personne en situation de handicap et recherchons avec elle les solutions pour lui permettre d'accéder à l'ensemble de nos prestations. A cette fin, contactez-nous avant le démarrage de la prestation.

DURÉE : selon l'analyse jusqu'à 24h réparties sur 3 à 4 mois en moyenne.

COUT : Nous contacter pour un devis personnalisé. Retrouvez notre tarif CPF [ici](#).

FINANCEMENT : CPF, auto-financement, Plan de développement des compétences, France Travail, OPCO.

OBJECTIFS

- Définir précisément vos compétences professionnelle et personnelles, vos aptitudes et vos motivations,
- Identifier vos atouts et axes de progrès pour valoriser votre profil en fonction du projet défini,
- Définir un projet d'évolution professionnelle réaliste et réalisable en fonction de vos potentiels, du marché de l'emploi et/ou des opportunités de mobilité interne,
- Choisir une formation, le cas échéant.

PROGRAMME

Le bilan de compétences se décompose en trois phases :

Les contenus des phases du bilan de compétences respectent les articles R6313-4 à R6313-8 et L.6313-4 du code du travail.

1 Phase préliminaire

Analyse de vos besoins et attentes, confirmation de l'engagement.
Elaboration d'une démarche et d'un programme adaptés, définition des outils les plus pertinents à utiliser en fonction de votre profil.

2 Phase d'investigation

Bilan personnel et professionnel :

Analyse détaillée du profil et des potentiels (compétences professionnelles et relationnelles).
Inventaire des compétences acquises et analyse de la « transférabilité ».
Identification et confirmation des motivations, valeurs et intérêts professionnels.

Projet professionnel :

Détermination des objectifs d'évolution et/ou de mobilité.
Définition du projet de carrière et de vie.
Exploration de nouvelles pistes de carrière en adéquation avec vos aspirations, potentiels et en les confrontant au marché de l'emploi.
Évaluation de la faisabilité et des chances de réussite.

3 Phase de conclusion

Prévoir les principales étapes de la mise en œuvre du projet
Préconisation éventuelle de phases intermédiaires (formation, reconversion, ...)
Analyse et synthèse écrite remise à la fin du bilan

4 Suivi offert

METHODE PEDAGOGIQUE

- Création d'un compte sur la plateforme **My Talents** (accessible 7/7 jours et 24/24 heures) et/ou remise d'un livret au démarrage du bilan : pour retrouver le parcours d'accompagnement avec le travail tutoré, des sites utiles, etc.
- Création d'un compte sur la plateforme **Parcouréo** pour accéder aux fiches métiers, formation, marché de l'emploi
- Un **centre de ressources digitalisées** : information métiers et marché du travail, entreprises qui recrutent, profils et CVthèque
- Des **tests** choisis en fonction du profil et du besoin du bénéficiaire :
 - o Inventaires d'intérêts professionnels : Vocation
 - o Inventaire de personnalité : 16PF, PAPI, PROFIL PRO 2
 - o Tests mesurant les potentiels métier : Management, Entrepreneur, ...
 - o Tests d'aptitudes : Logik's
 - o Questionnaires de motivations professionnelles : QVP, MOTIVATION
- Rendez-vous individuels avec un conseiller référent, en présentiel ou en distanciel, sur un rythme adapté
- **Regard croisé** ou simulation d'entretien possible avec un psychologue du travail ou un consultant en recrutement
- Des **ateliers** animés par des experts sont accessibles sur le site de Toulouse ou en visio
- **Réseau** d'anciens bénéficiaires pouvant être mobilisé pour les enquêtes métiers
- Parcours et outils adaptables en fonction de la situation de santé du bénéficiaire et de ses besoins en compensation.
- RH Partners respecte les exigences qualité liées au Bilan de compétences.

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

A l'issue du bilan de compétences :

- Vous aurez constitué un portefeuille de vos compétences acquises et transférables.
- Sur la base de l'analyse de votre profil professionnel et relationnel, vous saurez prioriser vos motivations, présenter vos atouts et axes de progrès au regard de votre projet.
- Vous aurez défini un projet réaliste et réalisable, ainsi qu'un plan d'action temporalisé pour le mettre en œuvre (retranscrit dans la synthèse finale).
- Vous serez capable de construire un CV valorisant vos compétences et expériences transférables.

NOUS CONTACTER

TOULOUSE : 9 rue Ritay 31000 Toulouse (2^{ème} étage)

05 62 87 87 00

toulouse@rh-partners.com

Nos CGV :

